



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

M. Jean-Yves Le Drian,
Ministre de la défense

Discours de clôture des side-événement
A Lomé, le samedi 14 octobre 2016

– *Seul le prononcé fait foi* –

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,

Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères Robert Dussey,

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies,

Madame la Présidente de la Commission de l'Union Africaine,

Monsieur le Commissaire Européen,

Messieurs les Envoyés Spéciaux des gouvernements des pays amis du golfe de Guinée,

Monsieur le Premier Ministre,

Messieurs les Présidents des institutions de la République Togolaise,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de missions diplomatiques,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Je tiens tout d'abord à féliciter chaleureusement mon ami le Président Faure Gnassingbé, et l'Union africaine, pour l'organisation remarquable de ce Sommet.

Les enjeux maritimes qui nous rassemblent aujourd'hui soulèvent des questions majeures que nous ne pouvons pas ignorer et qui réclament notre mobilisation à tous. C'est une conviction personnelle et un engagement politique que je mène depuis de nombreuses années. Je ne peux donc que me réjouir de voir la mer portée à son vrai niveau, aujourd'hui, dans les priorités politiques de tout un continent, rassemblé par une passion et un défi communs.

L'Afrique fait œuvre de pionnier en la matière. Vous nous montrez la voie tandis que nous attendons encore que des chefs d'États et de gouvernement se réunissent à l'échelle européenne pour discuter des enjeux maritimes. Certes, nous avons en Europe une stratégie de sûreté commune et des engagements forts sur toutes les mers du monde. Mais la mobilisation africaine sur ce sujet peut nous servir d'exemple pour aller plus loin ; je vous prends, Monsieur le Commissaire Vella, à témoin.

On dit souvent de la mer qu'elle est la grande oubliée des politiques ; elle ne l'est pas pour l'Afrique, elle ne l'est pas pour la France. L'engagement maritime permanent de la France en Afrique se traduit, notamment, par la présence, depuis 1990, de la Marine nationale, avec la mission Corymbe. Depuis 26 ans, sans discontinuité, un bâtiment de notre flotte est présent pour soutenir vos forces navales dans les espaces maritimes d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Et, là encore, la mobilisation européenne se matérialise à vos côtés, en lien avec nos partenaires – le Portugal, l'Espagne et le Danemark –, avec

qui nous nous coordonnons depuis mai 2015 pour appuyer vos efforts et proposer des formations conjointes.

Notre engagement se manifeste aussi à travers les opérations de l'Union européenne : je pense en premier lieu à l'opération EU NAVFOR Atalanta, dans l'océan Indien. Ce fut la première opération maritime de l'Union. Dédiée à la lutte contre la piraterie au large de l'Afrique de l'est, elle est un véritable succès en mer. A l'heure où la question de l'évolution de l'opération se pose, je tiens d'ailleurs à vous rassurer sur deux points. Tout d'abord, une évolution de l'opération ne signifie pas un abandon de la lutte contre la piraterie, mais une poursuite de cet effort ; simplement, nous le ferons sous d'autres formes les plus adaptées à la menace en mer. Deuxièmement, nous veillerons à la préservation des acquis et des bonnes pratiques mis en place durant cette opération. Je pense ici, par exemple, au centre de partage de l'information maritime qu'il est indispensable de conserver.

Notre engagement, nous le concrétisons également avec une seconde opération maritime européenne, EU NAVFOR Sophia, en Méditerranée, aux frontières de l'Afrique septentrionale : elle contribue à la lutte contre les trafics de personnes et d'armes par voie de mer.

Vous le voyez, sur toutes les côtes africaines, l'Union européenne et la France se trouvent à vos côtés pour lutter contre l'insécurité maritime.

Par ma présence aujourd'hui, le Gouvernement français veut affirmer à nouveau l'engagement qui est le nôtre. Etre à vos côtés, à l'occasion de

ce sommet fait pour les Africains et par les Africains, c'est affirmer qu'ensemble nous formons les maillons d'une seule et même chaîne : la chaîne de la sécurisation des espaces maritimes. Cette chaîne est mondiale. Elle concerne tous les acteurs, gouvernementaux comme privés. La diversité des participants à ce Sommet témoigne avec force de la situation d'interdépendance qui est la nôtre et qu'il nous faut assumer.

La maritimisation du monde et de nos économies nous lie dans ce combat. Nous avons tous à l'esprit les chiffres de ce nouvel état du monde : 90% du transport, 99% des liaisons internet sont maritimes. Cela signifie par conséquent que, par exemple, ce qui a lieu dans le golfe d'Aden a des conséquences sur l'ensemble de l'économie mondiale. La piraterie au large de la Corne de l'Afrique l'a révélé au grand jour en 2008. Mais les grandes routes commerciales ne sont pas les seules concernées. Et la piraterie n'est pas la seule menace. L'insécurité et la criminalité maritimes prennent en effet différents visages, bien souvent liés entre eux.

Imaginons le blocage d'un port dans le golfe de Guinée – Lomé par exemple – par une pollution majeure, simple hypothèse d'école pour illustrer mon propos. Un événement de cette ampleur affecterait sans doute les approvisionnements vers l'Europe, la Chine ou les États-Unis et il pénaliserait en premier lieu les pays africains eux-mêmes, y compris ceux de l'hinterland qui se verraient privés de leurs débouchés commerciaux. Et il ne s'agit pas uniquement de commerce mais bien de ressources vitales. La pollution priverait en effet les populations

africaines d'une de leurs principales sources de nourriture, de même que la pêche illégale et non réglementée amenuise les ressources halieutiques, créant un risque pour la stabilité des pays concernés. L'insécurité maritime crée ainsi l'insécurité alimentaire qui, elle-même, a des conséquences sociales et sécuritaires majeures pour les États. Le cercle vicieux de l'insécurité maritime n'est pas qu'un concept, c'est une réalité.

De toute évidence, s'engager dans la lutte contre l'insécurité maritime, c'est donc s'engager pour la sécurité globale du continent africain. Les États côtiers comme les États sans accès à la mer sont tous partie prenante de cette chaîne de la sécurisation des espaces maritimes. Le Mali, le Niger, le Tchad, la Centrafrique, mais aussi le Soudan, ou le Burundi, tous ces pays enclavés au cœur du continent ont un point commun : leurs économies et leur développement dépendent, de plus en plus, de routes maritimes sûres et de ports adaptés aux trafics mondiaux. De même, la stabilité des États enclavés a des conséquences sur les économies des États côtiers. La déstabilisation de la zone sahélo-saharienne et la montée du terrorisme ont des conséquences économiques et humaines majeures sur ces États : les odieux attentats perpétrés sur les plages de République de Côte d'Ivoire et de Tunisie, après Bamako et Ouagadougou, l'ont démontré de façon tragique. Tous les États du continent sont donc des alliés potentiels entre eux dans la lutte contre l'insécurité maritime. La présence des représentants de tant d'États africains, côtiers ou non, en est le symbole encourageant.

Et je m'inscris totalement dans la démarche du Président Faure Gnassingbé lorsqu'il dit : « lorsqu'on examine ce que la sécurité maritime coûte à nos économies ainsi que les risques environnementaux qui planent sur nos espaces marins, une seule conclusion s'impose : la mer est au cœur du développement durable ». On ne saurait mieux démontrer l'étroitesse du lien entre lutte contre l'insécurité maritime et développement économique.

Il est en effet certain que l'insécurité maritime freine le développement du continent africain. Car sans ports sûrs, pas de commerce ; sans littoraux sécurisés, pas de tourisme ; sans un environnement marin sain, pas de pêche. Mais, a contrario, le développement économique peut aussi engendrer de l'insécurité maritime. L'intensité du trafic commercial voit ainsi augmenter le nombre d'actes de piraterie. Au commerce légal s'ajoutent les trafics illicites de produits de contrefaçon, de drogues ou encore d'armes. Enfin, parallèlement à l'exploration des richesses des grands fonds marins se développent l'exploitation illégale et la détérioration des ressources, ou encore les conflits entre États pour leur appropriation.

Face à ces interdépendances, les solutions sont elles-mêmes interconnectées. Elles doivent être à la fois ambitieuses et pragmatiques. Il ne s'agit pas de tout réinventer mais d'optimiser les outils et les forces de chacun.

Une telle approche repose sur deux piliers : la confiance et la coopération. La confiance est indispensable pour accepter que son voisin

fasse des choix souverains qui auront des conséquences sur soi, y compris sa propre sécurité. La confiance est également indispensable pour se coordonner avec ses voisins et partager moyens et solutions pour lutter ensemble face à une menace commune. Quand on a par exemple comme au Togo, au Bénin ou au Ghana des frontières maritimes si proches, il faut une grande confiance pour mettre en place des dispositifs de coordination adéquats. Or le pirate ou le criminel maritime fait fi des frontières. Nous devons trouver les moyens de faire de même, par la coopération, pour l'arrêter et l'empêcher de nuire. Cela demande du temps et une détermination politique forte. Cela passe par des accords de poursuite, de coopérations judiciaires, tous ces éléments qui ont été établis dans le golfe de Guinée par le processus de Yaoundé ou que l'on retrouve dans le code de conduite de Djibouti et qui commencent à porter leurs fruits.

La chaîne de la sécurisation des espaces maritimes repose enfin sur la complémentarité. Elle commence, au sein de chaque État, dans le travail entre les différentes administrations qui agissent en mer. Pour lutter contre l'insécurité maritime, au plus près des côtes comme au large, une force d'intervention, qui puisse agir est indispensable. Cette force a besoin de moyens adaptés capables de remplir plusieurs missions de souveraineté, allant de la protection du territoire jusqu'à la protection des ressources et des personnes.

Mais pour agir, il faut aussi connaître le cadre légal de notre action et l'état de la situation en mer. Cette connaissance de la situation maritime

ne peut être le fait d'un seul et unique acteur : chaque État, et pas uniquement les États de la zone concernée d'ailleurs, possède des informations sur ce qui se passe en mer. Chaque administration au sein d'un même Etat possède également des informations. C'est aussi le cas des organisations régionales et internationales, des armateurs, des plateformes pétrolières, et plus globalement de l'ensemble du secteur privé.

Tout ne se partage pas, et c'est normal. Je pense aux informations confidentielles propres aux intérêts d'un État souverain ou aux intérêts commerciaux. Mais il est nécessaire de partager les informations qui permettent d'agir en faveur de la sécurité du milieu maritime.

Au sein de chaque État, cela dépend des échanges entre les services. Mais au-delà, cela dépend de chacun de nous.

C'est pourquoi j'appelle tous nos partenaires d'Europe et d'ailleurs à faire confiance aux initiatives africaines et à coopérer avec eux en partageant les informations nécessaires à la sûreté de leurs espaces maritimes. Nous ne pouvons pas nous montrer critiques envers la lente montée en puissance de l'architecture de Yaoundé ou celle du centre de partage de l'information régionale de Madagascar dans l'océan Indien, si nous refusons par ailleurs de contribuer à cet effort.

La France le fait depuis longtemps avec les marines du golfe de Guinée, via notre centre opérationnel de la marine à Brest, preuve que la distance géographique n'induit pas l'inaction. Nous participons également de

façon très active aux réseaux des contributeurs qui soutiennent les initiatives africaines. Ce dispositif coopératif gagne en extension, certains de nos partenaires, gouvernementaux comme privés, nous rejoignant dans cette démarche. Un soutien concret de ce type, c'est la conviction de la France, est à même de contribuer utilement aux efforts africains ; nous sommes déterminés à poursuivre notre coopération dans ce sens.

La volonté de la France, dans le soutien qu'elle apporte à ses partenaires africains, c'est d'être à leurs côtés par bon ou par gros temps, dans les crises majeures comme au quotidien ; les forces françaises déployées sur le terrain le prouvent. Car une coopération durable se construit sur le temps long, au fil des actions accomplies, aussi discrètes et peu visibles du grand public soient-elles.

Entre 2015 et 2016, par exemple, ce sont dix exercices NEMO, associant la marine et les Eléments français en Afrique qui ont été conduits, avec la participation de quatorze Etats du golfe de Guinée. Pour trois de ces exercices, nous avons travaillé avec nos partenaires espagnols, portugais, danois mais aussi américains. Depuis 1990, ce sont 27 000 marins qui ont été formés lors des missions Corymbe. Des actions de ce type ne sont pas, bien sûr, les plus médiatiques, mais elles attestent d'une constance et d'une fidélité véritables : c'est avec cela que l'on tisse les liens les plus solides, ceux qui durent et se renforcent dans le temps

A tous, j'adresse mes félicitations et mes remerciements pour la tenue de ce Sommet majeur. Et je forme des vœux de plein succès pour les travaux qui auront lieu demain. Je vous remercie.